



COURT ET ASSOCIES  
RÉSIDENCE TURQUOISE III  
83240 CAVALAIRE SUR MER  
France

## ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL

Numéro SIRET : 35226265300012

Avenue du Commandant Rigaud  
83820 LE RAYOL CANADEL

### BILAN ET RESULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

#### ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL

Domaine du Rayol  
Avenue Commandant Rigaud  
83820 RAYOL CANADEL SUR MER  
Tél. : 04 98 04 44 00 - Fax : 04 98 04 44 01  
Siret : 352 262 653 00012 - APE 9104Z  
FR 34 352 262 653  
Organisme de formation n° 93830372183

Am

# Sommaire

Compte rendu des travaux	1
Bilan et Resultat Association	2

## Compte rendu des travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association du Domaine du Rayol relatifs à l'exercice social clos au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan	2 203 133,22 Euros
- produits d'exploitation	2 666 606,21 Euros
- résultat net comptable	146 630,42 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Cavalaire-Sur-Mer le 24/05/2023

Jean-Michel ABEILLE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes



## Bilan et Resultats Association

ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	48 036	48 036	0	0,00	0	0,00
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	76 456	15 570	60 886	2,76		
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	1 209 635	690 052	519 583	23,58	581 233	30,27
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	277 122	256 474	20 649	0,94	25 952	1,35
. Autres immobilisations corporelles	624 726	384 173	240 553	10,92	84 502	4,40
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes					28 586	1,49
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	176		176	0,01	176	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 519		1 519	0,07	1 519	0,08
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 237 670</b>	<b>1 394 304</b>	<b>843 366</b>	<b>38,28</b>	<b>721 968</b>	<b>37,59</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours	123 726	22 378	101 348	4,60	120 366	6,27
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 244		2 244	0,10	19 438	1,01
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	238 130		238 130	10,81	72 132	3,76
Valeurs mobilières de placement	303 799		303 799	13,79	3 784	0,20
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	700 328		700 328	31,79	974 798	50,76
Charges constatées d'avance	13 918		13 918	0,63	7 935	0,41
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 382 146</b>	<b>22 378</b>	<b>1 359 768</b>	<b>61,72</b>	<b>1 198 452</b>	<b>62,41</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 619 816</b>	<b>1 416 682</b>	<b>2 203 133</b>	<b>100,00</b>	<b>1 920 421</b>	<b>100,00</b>

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022		31/12/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	52 593	2,39	52 593	2,74
. Autres				
Report à nouveau	370 326	16,81	134 275	6,99
Excédent ou déficit de l'exercice	146 630	6,66	236 051	12,29
Situation nette (sous total)	569 549	25,85	422 919	22,02
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	478 045	21,70	383 526	19,97
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 047 594</b>	<b>47,55</b>	<b>806 444</b>	<b>41,99</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	63 981	2,90	42 873	2,23
<b>TOTAL (II)</b>	<b>63 981</b>	<b>2,90</b>	<b>42 873</b>	<b>2,23</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	313 086	14,21	398 914	20,77
Emprunts et dettes financières diverses	367 166	16,67	367 166	19,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 544	4,79	54 279	2,83
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	269 811	12,25	220 669	11,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 950	1,63	30 075	1,57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 091 557</b>	<b>49,55</b>	<b>1 071 103</b>	<b>55,77</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 203 133</b>	<b>100,00</b>	<b>1 920 421</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMpte DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	1 180 920		878 263		302 657		34,46	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	1 193 296		917 667		275 629		30,04	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	179 433		275 020		-95 587		-34,75	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	34 248		52 162		-17 914		-34,33	
Utilisations des fonds dédiés	2 500				2 500		N/S	
Autres produits	76 209		118 569		-42 360		-35,72	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>2 666 606</b>		<b>2 241 682</b>		<b>424 924</b>		<b>18,96</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises	450 347		303 871		146 476		48,20	
Variations stocks	-3 361		52 003		-55 364		-106,45	
Autres achats et charges externes	563 527		451 586		111 941		24,79	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	47 019		27 812		19 207		69,06	
Salaires et traitements	1 009 336		796 883		212 453		26,66	
Charges sociales	290 241		239 802		50 439		21,03	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	147 488		101 887		45 601		44,76	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés	23 608		42 873		-19 265		-44,93	
Autres charges	32 364		18 965		13 399		70,65	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 560 570</b>		<b>2 035 681</b>		<b>524 889</b>		<b>25,74</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>106 036</b>		<b>206 000</b>		<b>-99 964</b>		<b>-48,52</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	1 293		540		753		139,44	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 293</b>		<b>540</b>		<b>753</b>		<b>139,44</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	15 379		15 886		-507		-3,18	
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>15 379</b>		<b>15 886</b>		<b>-507</b>		<b>-3,18</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-14 086</b>		<b>-15 347</b>		<b>1 261</b>		<b>8,22</b>	

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>91 950</b>	<b>190 654</b>	<b>-98 704</b>	-51,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	54 680	45 397	9 283	20,45
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>54 680</b>	<b>45 397</b>	<b>9 283</b>	20,45
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>54 680</b>	<b>45 397</b>	<b>9 283</b>	20,45
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	2 722 579	2 287 619	434 960	19,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 575 949	2 051 568	524 381	25,56
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>146 630</b>	<b>236 051</b>	<b>-89 421</b>	-37,87
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	48 036	48 036	0	0,00	0	0,00
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	48 036		48 036	2,18	48 036	2,50
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		48 036	-48 036	-2,17	-48 036	-2,49
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	76 456	15 570	60 886	2,76		
208000 AUTRES IMMO.INCORPORELLES	76 456		76 456	3,47	4 825	0,25
280800 AMORT.AUTRES IMMO.INCORPORELLES		15 570	-15 570	-0,70	-4 825	-0,24
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	1 209 635	690 052	519 583	23,58	581 233	30,27
213500 INST.AGENC./CONSTRUCTIONS	1 209 635		1 209 635	54,91	1 209 635	62,99
281350 AMORT.AGENC.CONSTRUCTIONS		690 052	-690 052	-31,31	-628 402	-32,71
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	277 122	256 474	20 649	0,94	25 952	1,35
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	131 304		131 304	5,95	125 601	6,54
215520 MATERIEL SENTIER MARIN	21 252		21 252	0,96	21 252	1,11
215530 MOBILIER MATERIEL DIVERS	29 171		29 171	1,32	29 171	1,52
215540 MATERIEL CONCERT	9 701		9 701	0,44	9 701	0,51
215550 EQUIPEMENT CUISINE DE LA FERME	85 695		85 695	3,89	85 695	4,46
281500 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE		117 027	-117 027	-5,30	-111 903	-5,82
281520 AMORTISSEMENTS MAT.SENTIE		19 350	-19 350	-0,87	-18 017	-0,93
281530 AMORT INSTAL CARACTERE SPECIFIQUE		29 171	-29 171	-1,31	-28 737	-1,49
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		9 701	-9 701	-0,43	-9 701	-0,50
281550 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL		81 225	-81 225	-3,68	-77 109	-4,01
. Autres immobilisations corporelles	624 726	384 173	240 553	10,92	84 502	4,40
218100 INSTAL.AGENC.DIVERS	427 675		427 675	19,41	250 070	13,02
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	10 908		10 908	0,50	1 933	0,10
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	167 757		167 757	7,61	157 667	8,21
218400 MOBILIER	17 886		17 886	0,81	16 796	0,87
218500 CHEPTEL	500		500	0,02	500	0,03
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		221 723	-221 723	-10,05	-190 887	-9,93
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		3 633	-3 633	-0,15	-1 917	-0,09
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		146 765	-146 765	-6,65	-139 313	-7,24
281840 AMORT. MOBILIER		12 052	-12 052	-0,54	-10 346	-0,53
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
238000 AVANCES S/IMMO CORPORELLES					28 586	1,49
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					28 586	1,49
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	176		176	0,01	176	0,01
261000 TITRES DE PARTICIPATION	176		176	0,01	176	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 519		1 519	0,07	1 519	0,08
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	1 519		1 519	0,07	1 519	0,08
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 237 670</b>	<b>1 394 304</b>	<b>843 366</b>	<b>38,28</b>	<b>721 968</b>	<b>37,59</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours	123 726	22 378	101 348	4,60	120 366	6,27
370000 STOCK DE MARCHANDISES	123 726		123 726	5,62	120 366	6,27



## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
397000 PROV.DEPRE MARCHANDISES		22 378	-22 378	-1,01		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 244		2 244	0,10	19 438	1,01
411000 CLIENTS	2 244		2 244	0,10	19 438	1,01
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	238 130		238 130	10,81	72 132	3,76
401000 FOURNISSEURS	2 397		2 397	0,11	1 172	0,05
438700 ORG.SOC. PRODUITS A RECEVOIR	938		938	0,04		
445200 ETAT TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE					66	0,00
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVI	899		899	0,04	661	0,03
445663 TVA SUR FRAIS MIXTE	351		351	0,02	8	0,00
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	6		6	0,00		
445710 ETAT TVA COLLECTEE 20%					20	0,00
445711 ETAT TVA COLLECTEE 10%	4		4	0,00	4	0,00
445800 ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER	120		120	0,01	142	0,01
467000 DEB ET CRED DIVERS - CAFE COMPTES P	1 030		1 030	0,05	556	0,03
468700 DEB ET CRED DIVERS PRODUITS A RECEV	232 384		232 384	10,55	69 503	3,62
Valeurs mobilières de placement	303 799		303 799	13,79	3 784	0,20
503300 CC PARTS DE CAPITAL	303 799		303 799	13,79	3 784	0,20
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	700 328		700 328	31,79	974 798	50,76
512020 CREDIT AGRICOLE COMPTE CO	44 650		44 650	2,03	75 737	3,94
512021 CA LIVRET A	76 730		76 730	3,48	75 690	3,94
512500 CREDIT COOPERATIF	572 318		572 318	25,98	815 009	42,44
530000 CAISSE ESPECES	5 381		5 381	0,24	4 429	0,23
530002 CAISSE CHEQUES	29		29	0,00	2 218	0,12
530003 CAISSE CHEQUES VACANCES	120		120	0,01	615	0,03
531000 CAISSE ACCUEIL	400		400	0,02	400	0,02
532000 CAISSE LIBRAIRIE	200		200	0,01	200	0,01
533000 CAISSE CAFE DES JARDINIERS	200		200	0,01	200	0,01
534000 CAISSE CARBURANTS (JMQ)	100		100	0,00	100	0,01
536000 CAISSE PEPINIERE	200		200	0,01	200	0,01
Charges constatées d'avance	13 918		13 918	0,63	7 935	0,41
466000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13 918		13 918	0,63	7 935	0,41
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 382 146</b>	<b>22 378</b>	<b>1 359 768</b>	<b>61,72</b>	<b>1 198 452</b>	<b>62,41</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 619 816</b>	<b>1 416 682</b>	<b>2 203 133</b>	<b>100,00</b>	<b>1 920 421</b>	<b>100,00</b>

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
106830 RESERVES DE TRESORERIE	52 593	2,39	52 593	2,74
. Autres	52 593	2,39	52 593	2,74
Report à nouveau				
110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	370 326	16,81	134 275	6,99
	370 326	16,81	134 275	6,99
Excédent ou déficit de l'exercice	146 630	6,66	236 051	12,29
Situation nette (sous total)	569 549	25,85	422 919	22,02
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
131000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	478 045	21,70	383 526	19,97
131100 SUBVENTIONS EQUIPEMENT ETAT	176 376	8,01	172 376	8,98
131200 SUBVENTIONS EQUIPEMENT REGIONS	357 977	16,25	357 977	18,64
131300 SUBVENTIONS EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	323 867	14,70	273 867	14,26
139000 SUBVENTIONS INVEST INSCRIT AU RESUL	295 200	13,40	200 000	10,41
Provisions réglementées	-675 375	-30,65	-620 694	-32,31
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 047 594</b>	<b>806 444</b>	<b>41,99</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
195000 FONDS DEDIES	63 981	2,90	42 873	2,23
	63 981	2,90	42 873	2,23
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>63 981</b>	<b>42 873</b>	<b>2,23</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	<b>TOTAL (III)</b>			
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
164150 EMPRUNT CC 14153910 50000	313 086	14,21	398 914	20,77
164160 EMPRUNT CA 40 000	19 068	0,87	24 235	1,26
164170 EMPRUNT 00602013536 24426.23	15 250	0,69	21 096	1,10
164800 EMPRUNT CA 2009 303847	9 416	0,43	14 366	0,75
164815 EMPRUNT CA 50000 2016	18 295	0,83	30 569	1,59
164816 EMPRUNT CA 300 000 PGE	1 841		1 841	0,10
164850 EMPRUNT CA 30000 2017	250 457	11,37	300 000	15,62
Emprunts et dettes financières diverses	599	0,03	6 806	0,35
168000 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEE	367 166	16,67	367 166	19,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 166	16,67	367 166	19,12
401000 FOURNISSEURS	105 544	4,79	54 279	2,83
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	91 760	4,16	54 279	2,83
13 784	13 784	0,63		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
421001 SALAIRES NETS A PAYER	269 811	12,25	220 669	11,49
428201 CONGES A PAYER	264	0,01	11 445	0,60
428600 PERS AUTRES CHARGES A PAYER	73 785	3,35	51 449	2,68
431000 SECURITE SOCIALE	11 653	0,53	9 730	0,51
437320 CPCEA	58 195	2,64	86 733	4,52
438000 ORG SOC CHARGES A PAYER PRODTS A RE	59 457	2,70	27 041	1,41
			332	0,02

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

## BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022		31/12/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
438201 CHARGES/CONGES A PAYER	25 790	1,17	13 686	0,71
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	18 391	0,83	6 457	0,34
442000 ETAT IMPOTS ET TAXES SUR DES TIERS	1 908	0,09	1 367	0,07
445510 ETAT TVA A DECAISSER			760	0,04
445620 ETAT TVA SUR IMMOBILISATIONS			277	0,01
445712 ETAT TVA COLLECTEE 5.5%	4	0,00	5	0,00
447000 ETAT AUTRES IMPOTS TAXES	19 335	0,88	10 231	0,53
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 030	0,05	1 157	0,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 950	1,63	30 075	1,57
419300 CLIENTS ATELIERS FORMATIONS	670	0,03	1 564	0,08
419310 ETAT BON CADEAU A&F	1 890	0,09	2 880	0,15
419400 CLIENTS SENTIER MARIN	82	0,00	82	0,00
419500 CLIENTS VISITES THEMATIQUES	464	0,02	112	0,01
467500 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS - AN	32 844	1,49	25 437	1,32
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 091 557</b>	<b>1 071 103</b>	<b>55,77</b>
Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 203 133</b>	<b>1 920 421</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMpte DE Résultat	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	1 180 920		878 263		302 657		34,46	
702100 PEPINIERE	28 368		27 732		636		2,29	
707000 LIBRAIRIE TVA 5,50%	237 513		177 327		60 186		33,94	
707010 LIBRAIRIE TVA 10%	15 657		10 827		4 830		44,61	
707100 LIBRAIRIE TVA 20%	138 331		92 930		45 401		48,86	
707500 BOISSONS A EMPORTER	13 068		6 839		6 229		91,08	
707800 CAFE DES JARDINIERS TVA 10%	630 081		502 207		127 874		25,46	
707801 CAFE DES JARDINIERS TVA 20%	117 903		60 401		57 502		95,20	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	1 193 296		917 667		275 629		30,04	
706000 ENTREES JARDINS	974 034		749 424		224 610		29,97	
706200 ABONNEMENTS JARDINS	12 434		9 185		3 249		35,37	
706220 ATELIERS FORMATIONS	10 490		9 748		742		7,61	
706230 ATELIER FORMATION PROFESSIONNELLE			2 470		-2 470		-100,00	
706400 CONCERTS	68 450		76 407		-7 957		-10,40	
706410 PROGRAMMES CONCERTS	865		915		-50		-5,45	
706500 SENTIER MARIN	68 777		55 791		12 986		23,28	
706600 EXPERTISES	1 400				1 400		N/S	
706801 BUVETTE CONCERTS TVA 10%	1 080				1 080		N/S	
706810 BUVETTE CONCERTS TVA 20%	3 508				3 508		N/S	
708000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	1 000		1 422		-422		-29,67	
708300 MISE A DISPOSITION SALLES & JARDINS	32 710		10 833		21 877		201,95	
708310 LOCATION LOGEMENT	1 361		540		821		152,04	
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	17 185		931		16 254		N/S	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	179 433		275 020		-95 587		-34,75	
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			85 828		-85 828		-100,00	
740200 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	80 000		80 000		0		0,00	
740400 SUBVENTION MUNICIPALE	12 500		17 500		-5 000		-28,56	
740600 SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	68 000		78 000		-10 000		-12,81	
740900 SUBVENTIONS ETAT EMPLOI			733		-733		-100,00	
742000 SUBVENTION ETAT EMPLOIS	18 933		12 959		5 974		46,10	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	34 248		52 162		-17 914		-34,33	
781730 REP/PROV.DEPREC.STOCK			29 277		-29 277		-100,00	
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	14 466		3 449		11 017		319,43	
791010 REMBOURSEMENTS UNIFORMATION	19 781		19 437		344		1,77	
Utilisations des fonds dédiés	2 500				2 500		N/S	
789000 Utilisations des fonds dédiés	2 500				2 500		N/S	
Autres produits	76 209		118 569		-42 360		-35,72	
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	18 588		18 386		202		1,10	
758510 ADHESIONS ASSOCIATION	6 600		5 888		712		12,09	
758520 DONS	23 521		54 296		-30 775		-56,67	
758530 MECENAT	27 500		40 000		-12 500		-31,24	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>2 666 606</b>		<b>2 241 682</b>		<b>424 924</b>		<b>18,96</b>	

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>				
Achats de marchandises	450 347	303 871	146 476	48,20
607100 ACHATS LIBRAIRIE TVA 5.50%	140 326	89 460	50 866	56,86
607110 ACHATS LIBRAIRIE TVA 10%	4 370	3 258	1 112	34,13
607120 ACHATS LIBRAIRIE TVA 20%	39 606	27 730	11 876	42,83
607130 ACHATS LIBRAIRIE SANS TVA	49 711	32 207	17 504	54,35
607200 ACHATS CAFE TVA 5.50%	181 971	132 524	49 447	37,31
607220 ACHATS CAFE TVA 20%	24 797	14 308	10 489	73,31
607230 ACHATS CAFE SANS TVA	379	619	-240	-38,76
607320 ACHATS BUVETTE CONCERTS 20%	3 091		3 091	N/S
607500 ACHATS BOISSONS / SNACK A EMPORTER	6 096	3 764	2 332	61,96
Variations stocks	-3 361	52 003	-55 364	-106,45
603700 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-1 264	7 488	-8 752	-116,87
603710 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	-2 097	44 515	-46 612	-104,70
Autres achats et charges externes	563 527	451 586	111 941	24,79
602650 ACHATS EMBALLAGES RECUPERABLES NON	98		98	N/S
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE		8 430	-8 430	-100,00
604200 ACHATS AUTRES PRESTATIONS	7 349	7 150	199	2,78
606100 EAU	18 203	23 030	-4 827	-20,95
606120 CARBURANTS	1 122	1 713	-591	-34,49
606130 GAZ	588	735	-147	-19,99
606200 ELECTRICITE	26 797	22 478	4 319	19,21
606300 FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	22 172	10 756	11 416	106,14
606310 FOURN. ENTRET. PETIT EQUIPEMENT JAR	9 500	7 019	2 481	35,35
606311 FOURNITURES HERBIERS	1 862		1 862	N/S
606320 MATERIEL ARROSAGE	1 688	419	1 269	302,86
606340 PRODUITS D'ENTRETIEN	13 553	13 572	981	7,80
606370 VETEMENTS PROFESSIONNELS	7 339	7 144	195	2,73
606400 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	6 339	8 230	-1 891	-22,97
606420 FOURNITURES INFORMATIQUES	1 059	3 011	-1 952	-64,82
606430 FOURNITURES LIBRAIRIE	1 561	518	1 043	201,35
606440 FOURNITURES CAFE DES JARDINIERS	15 303	10 493	4 810	45,84
606445 FOURNITURES CAFE A EMPORTER		2 354	-2 354	-100,00
606450 FOURNITURES CONCERTS	519		519	N/S
606460 FOURNITURES SENTIER MARIN	8 717	745	7 972	N/S
606470 FOURNITURES ATELIERS FORMATIONS	1 295	42	1 253	N/S
606480 FOURNITURES PEPINIERE	7 897	3 917	3 980	101,61
606490 FOURNITURES VISITES GUIDEES	757	156	601	385,26
606495 FOURNITURES LAND ART		1 087	-1 087	-100,00
606700 VEGETAUX	4 554	5 164	-610	-11,80
613500 LOCATIONS MOBILIERES	26 409	25 054	1 355	5,41
613510 LOCATIONS CREDIT BAIL	11 816	11 969	-153	-1,27
613520 LOCATION PHOTOCOPIEURS	1 974	1 881	93	4,94
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	16 833	6 893	9 940	144,20
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	186	6 316	-6 130	-97,05
615210 TRAVAUX ET MATERIAUX JARDINS	9 636	6 213	3 423	55,09
615230 ENTRETIEN VEHICULES DE SERVICE	246	85	161	189,41
615235 ENTRETIEN DES ANIMAUX	370	300	70	23,33
615240 ENTRETIEN MATERIEL JARDIN	2 002	1 611	391	24,27
615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER	4 681	2 218	2 463	111,05
615550 MAINTENANCE INFORMATIQUE	23 661	16 893	6 768	40,06
615560 MAINTENANCE PHTOCOPIEURS	3 307	2 693	614	22,80
615600 MAINTENANCE GENERALE	16 843	12 306	4 537	36,87
616000 PRIMES D'ASSURANCES	16 387	14 805	1 582	10,69
618100 DOCUMENTATION GENERALE	1 167	632	535	84,65
622210 COMMISSIONS VENTES OT	705	831	-126	-15,15
622600 HONORAIRES	26 300	27 591	-1 291	-4,67
622800 HONORAIRES CONCERTS	41 678	29 026	12 652	43,59
622810 HONORAIRES LANDART		6 600	-6 600	-100,00
622900 HONORAIRES FORMATIONS	4 500	7 382	-2 882	-39,03

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
623000 PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUBLIQUE	32 525	39 990	-7 465	-18,66
623300 SALONS, EXPOSITIONS	2 493	1 155	1 338	115,84
623410 OFFERTS LIBRAIRIE	1 217	992	225	22,68
623420 OFFERTS CAFE	4 829	3 336	1 493	44,75
623600 MUSEOGRAPHIE ET PLANS	15 172	3 956	11 216	283,52
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS LIBRAIRIE	5 667	3 613	2 054	56,85
624800 TRANSPORTS DIVERS	1 446	969	477	49,23
625000 DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS	3 950	5 929	-1 979	-33,37
625100 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	6 484	6 033	451	7,48
625600 MISSIONS, RECEPTIONS	15 335	12 580	2 755	21,90
626100 FRAIS POSTAUX	3 746	2 977	769	25,83
626200 TELECOMMUNICATIONS	12 132	12 101	31	0,26
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 905	5 308	-1 403	-26,42
627100 COMMISSIONS CARTES BANCAIRES TPE	10 543	7 808	2 735	35,03
627800 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES	1 428	1 000	428	42,80
628000 FRAIS CHEQUES VACANCES	1 356	1 361	-5	-0,36
628100 COTISATIONS	2 766	1 374	1 392	101,31
628110 NETTOYAGE	37 219		37 219	N/S
628200 DIVERS	5 452		5 452	N/S
628300 FORMATION	22 744	18 461	4 283	23,20
628400 FRAIS DE RECRUT.PERSONNEL	1 928		1 928	N/S
628500 PRESTATIONS GARDIENNAGE ET SECURITE	4 214	4 186	28	0,67
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	47 019	27 812	19 207	69,06
631800 IMPOTS AUTRES	29	211	-182	-86,25
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO	21 534	9 161	12 373	135,06
633500 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE A	4 012	5 911	-1 899	-32,12
633800 IMPOTS.AUTRES	19 335	10 231	9 104	88,98
635110 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	2 110	2 298	-188	-8,17
Salaires et traitements	1 009 336	796 883	212 453	26,66
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	877 881	796 580	81 301	10,21
641200 PERS CONGES PAYES	22 335	-7 289	29 624	406,42
641300 PERS POINTS BONIF ET ANCIENNETE	55 032	38 774	16 258	41,93
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	54 088	17 737	36 351	204,94
641900 INDEMNISATION CHOMAGE PARTIEL		-48 919	48 919	-100,00
Charges sociales	290 241	239 802	50 439	21,03
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	169 320	135 987	33 333	24,51
645200 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	23 359	19 089	4 270	22,37
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAIT	42 587	8 893	33 694	378,88
645310 COTISATIONS RETRAITE NON CADRE	1 767	3 191	-1 424	-44,62
645320 COTISATIONS RETRAITE CADRE	22 538	25 827	-3 289	-12,72
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	33 784	23 962	9 822	40,99
645800 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	15 502	-391	15 893	N/S
645840 COTISATIONS PREVOYANCE	8 194	6 509	1 685	25,89
645900 EXONERATION AIDE COVID	-41 133		-41 133	N/S
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	3 821	3 176	645	20,31
648000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	3 172	2 011	1 161	57,73
648100 INDEMNISATION STAGIAIRES	7 330	11 547	-4 217	-36,51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	147 488	101 887	45 601	44,76
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	10 745	1 934	8 811	455,58
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	114 365	99 953	14 412	14,42
681730 DOT.PROV.STOCKS &EN-COURS	22 378		22 378	N/S
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	23 608	42 873	-19 265	-44,93
689500 REPORTS EN FONDS DEDIES AUTRES ORGANISME	23 608	42 873	-19 265	-44,93
Autres charges	32 364	18 965	13 399	70,65
651600 DROITS AUTEUR REPRODUCTION	2 124	3 381	-1 257	-37,17
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	30 240	15 584	14 656	94,05
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 560 570</b>	<b>2 035 681</b>	<b>524 889</b>	

## ASS DU DOMAINE DU RAYOL

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>106 036</b>	<b>206 000</b>	<b>-99 964</b>	-48,52
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 293	540	753	139,44
765000 ESCOMPTEES OBTENUS		54	-54	-100,00
768000 AUTRES PROD.FINANCIERS	1 293	486	807	166,05
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 293</b>	<b>540</b>	<b>753</b>	139,44
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	15 379	15 886	-507	-3,18
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	3 379	3 886	-507	-13,04
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	12 000	12 000		0,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>15 379</b>	<b>15 886</b>	<b>-507</b>	-3,18
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-14 086</b>	<b>-15 347</b>	<b>1 261</b>	8,22
<b>RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>	<b>91 950</b>	<b>190 654</b>	<b>-98 704</b>	-51,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	54 680	45 397	9 283	20,45
777000 EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVEST AU	54 680	45 397	9 283	20,45
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>54 680</b>	<b>45 397</b>	<b>9 283</b>	20,45
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>54 680</b>	<b>45 397</b>	<b>9 283</b>	20,45
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits ( I + III + V )	2 722 579	2 287 619	434 960	19,01
Total des charges ( II + IV + VI + VII + VIII )	2 575 949	2 051 568	524 381	25,56
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>146 630</b>	<b>236 051</b>	<b>-89 421</b>	-37,87
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				

**ASS DU DOMAINE DU RAYOL**

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				



## **PREAMBULE**

L'association a pour objet d'assurer la gestion du Domaine du Rayol, propriété du Conservatoire du Littoral, ayant pour objectif la sauvegarde de l'espace littoral, le respect du site naturel et le maintien de l'équilibre écologique. Pour assurer ses missions les ressources de l'association comprennent des ressources propres découlant de la mise en œuvre de différentes activités (entrées jardins, restaurant, librairie, formations, sentier marin ...) de subventions de collectivités territoriales et de l'Etat, de cotisations, de dons et mécénats. L'association est administré par un Conseil composé de 15 membres au moins et de 21 membres au plus. Le conseil délègue la gestion à un directeur qui anime une équipe de 32 collaborateurs.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 203 133,22 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 146 630,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration le 07/04/2023.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice 2022 se caractérise par une fréquentation exceptionnelle qui a permis de retrouver une activité comparable à celle de 2019 et de compenser la fin des aides liées à la pandémie.

Des investissements significatifs ont été réalisés ; la salle introductive et le renouvellement des audioguides notamment.

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

#### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

## ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

### **Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### **Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes pour le personnel dont le départ est prévu dans les deux ans.

### **Contributions volontaires :**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**Immobilisations**

<b>Actif immobilisé</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	52 861	71 631		124 491
Immobilisations corporelles	1 936 607	203 462	28 586	2 111 483
Immobilisations financières	1 695			1 695
<b>TOTAL</b>	<b>1 991 163</b>	<b>275 093</b>	<b>28 586</b>	<b>2 237 670</b>

**Amortissements**

<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	52 861	10 745		63 606
<b>TOTAL I</b>	52 861	10 745		63 606
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	628 402	61 650		690 052
Installations techniques, matériel, outillages industriels	245 468	11 005		256 474
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	190 887	30 836		221 723
Matériel de transport	1 917	1 716		3 633
Matériel de bureau et informatique	149 660	9 158		158 817
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	1 216 334	114 365		1 330 699
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>1 269 195</b>	<b>125 109</b>		<b>1 394 304</b>

Les terrains et les bâtiments appartiennent au CONSERVATOIRE DU LITTORAL qui en confie la gestion à l'Association.

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**Etats des stocks**

	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Marchandises	120 366	3 361		123 726
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>120 366</b>	<b>3 361</b>		<b>123 726</b>

**Provision pour dépréciation du stock Librairie :**

Une provision a été constituée, à hauteur de 100% du prix d'achat sur les livres dont la date d'acquisition est antérieure à 2019 et à 50% sur les livres consacrés au Domaine acquis le 14/09/2020 ; pour un montant total de 22 378 €.

*Etat des créances et charges constatées d'avance*

<b>Créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances jusqu'à 1 an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 519		1 519
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances usagers	2 244	2 244	
Autres créances	238 130	238 130	
<b>Charges constatées d'avance</b>	13 918	13 918	
<b>TOTAL</b>	<b>255 812</b>	<b>254 293</b>	<b>1 519</b>

*Etat des produits à recevoir*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	233 322
<b>TOTAL</b>	<b>233 322</b>

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

*Fonds propres*

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	52 593				52 593
Dont générosité du public					
Report à nouveau	134 275	236 051			370 326
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	236 051		146 630		146 630
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>422 919</b>				<b>569 549</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	383 526		149 200	54 680	478 045
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>806 444</b>				<b>1 047 594</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**Subventions d'investissement**

**Subventions**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
ETAT	TRAVAUX	530 353			530 353
REGION	TRAVAUX	273 867	50 000 (1)		323 867
DEPARTEMENT	TRAVAUX	200 000	95 200 (1)		295 200
COMMUNE	TRAVAUX		4 000 (1)		4 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 004 220</b>			<b>1 153 420</b>

**Reprises**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
ETAT REGION DEPARTEMENT	TRAVAUX	620 694	54 680		675 375
<b>TOTAL</b>		<b>620 694</b>	<b>54 680</b>		<b>675 375</b>

**Dont Subventions d'investissement attribuées non reçues (1)**

Région

Salle introductive..... 50 000 €

Département

Salle introductive.....25 200 €

Abri Vélo.....30 000 €

Parking Cavallo.....4 000 €

Commune

Parking Cavallo ..... 4 000 €

**Fonds dédiés Reçus et restant à utiliser à la clôture de l'exercice : 63 981 €**

Mécénat

Total - Projet Salle Introductive .....26 481 €

Axa Assurance .....10 000 €

Court et associés société d'expertise comptable 69 rue A. Daudet 83240 Cavalaire

## ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

### Dons

LuitGard-Kim-Projet Bastidon.....	20 000 €
Botanic.....	2 500 €
Mouvements et paysages.....	5 000 €

### *Etat des dettes et produits constatés d'avance*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	313 086	104 137	208 949	
Dettes financières diverses	367 166		367 166	
Fournisseurs	105 544	105 544		
Dettes fiscales et sociales	269 811	269 811		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	35 950	35 950		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 091 557</b>	<b>515 442</b>	<b>576 115</b>	

### *Charges à payer par poste de bilan*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	105 544
Dettes fiscales et sociales	269 811
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>375 355</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### *Rémunération des cadres dirigeants*

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.



ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022

*Effectif équivalent temps plein*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	4	
Non cadres	29	
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>0</b>

*Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2570 E.

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL**  
**Avenue du Commandant Rigaud**  
**83820 LE RAYOL-CANADEL**

<b>RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022</b>
---

## **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Le rapport d'activité expose en détail les faits marquants de l'exercice et notamment l'augmentation significative de la fréquentation du Domaine qui a permis de compenser la fin des aides COVID.

Compte-tenu de ces faits, les comptes de l'association présentent un excédent de 146 630 € contre un excédent de 236 051 € en 2021. Depuis 2020, les résultats de l'association sont excédentaires mais s'inscrivent dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

La situation financière de l'association en ressort consolidée et des investissements significatifs ont été réalisés à savoir ; les audioguides et la salle introductive notamment. La mise en œuvre de nouveaux projets, évalués à 500 000€ sur 3 ans, doit être envisagée au regard des financements à obtenir et des emprunts que l'association doit rembourser et particulièrement, le prêt garanti par l'Etat pour un montant restant dû au 31/12/2022 de 250 457 € à rembourser sur 40 mois.

## **2. CADRE D'ARRETE DES COMPTES**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes les explications complémentaires.

Les principes appliqués sont les suivants :

- Application du plan comptable des associations 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette réglementation n'implique pas de modifications dans la présentation des comptes car les principes en étaient déjà appliqués.

Il convient de rappeler que depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, à la suite du rescrit fiscal effectué en 2018, les activités de l'Association sont scindées entre activités lucratives et activités non lucratives.

Les activités visites des jardins, le sentier marin et les ateliers formation ne sont plus considérées en tant qu'activités lucratives et sortent de ce fait de l'application de la TVA et des impôts commerciaux.

Cette analyse confirme la mission d'intérêt général du Domaine et permet à l'association de recevoir des dons pour ces activités et d'émettre des reçus fiscaux. Les activités librairie, restauration, pépinière, concerts restent dans le champ d'application de la TVA et des impôts commerciaux.

### **3. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

#### *3.1 Le résultat d'exploitation*

Les produits d'exploitation ressortent à 2 666 606 € contre 2 241 682 € au 31/12/2021. Les subventions, dons et autres produits représentent 9.68 % des produits d'exploitation contre 17.55 % en 2021. Les activités propres à l'association représentent 89 % des produits d'exploitation.

La marge brute sur marchandises s'élève à 705 566 €, soit un taux de 61 % pour l'exercice clos le 31/12/2022 et une hausse de marge de 3,06 points par rapport à 2021.

#### *3.1.1 Les produits d'exploitation*

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé des produits d'activité de 2 374 216 € contre 1 795 930 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 32.19 % due au rebond de la fréquentation post covid général dans la région et une météo très favorable.

Ces produits sont principalement constitués par :

-Les recettes du Café des jardiniers qui s'établissent à 747 984 € (contre 562 608€ en 2021), soit une augmentation de 32,94%.

-Les recette de la librairie qui s'établissent à 404 569€ (contre 287 923€ en 2021), soit une augmentation de 40,51%.

-Les entrées jardins s'établissent à 974 034 € contre 749 424 € en 2021. Les entrées ont progressé de presque 30%. Le nombre d'entrées s'établit à plus de 92 000 visiteurs soit la meilleure fréquentation enregistrée depuis l'ouverture du Domaine. Cette fréquentation n'a pas eu d'impact négatif sur la qualité de l'accueil et le jardin.

-Les ateliers « formation » passent de 12 218 € à 10 490 € en 2022.

-Les activités « concerts » s'établissent à 68 450€ contre 76 407€ en 2021 suite à l'annulation de la rencontre méditerranéenne. En revanche les recettes du « sentier marin » passent de 55 791 € en 2021 à 68 777 € en 2022.

Les subventions d'exploitation s'établissent à 179 433 € contre 275 020 € en 2021 et sont constituées par les financements publics. Cette diminution significative est due notamment par le versement exceptionnel par l'état du fonds de solidarité d'un montant de 85 245 € en 2021. Le financement des collectivités territoriales (région,

département et communes) quant à elles se sont maintenues. Leur niveau reste indispensable à la vie de l'Association et au financement de ses missions de service public. Les subventions Etats emplois s'élèvent à 18 933 € contre 13 692 € en 2021, compte tenu de la mise en place des aides à l'apprentissage et à l'emploi des jeunes.

Le poste transfert de charges enregistre les remboursements perçus et ceux à recevoir, notamment sur les actions de formation, et des remboursements de la CPCEA qui complètent les indemnités journalières maladie.

En 2022, les dons et le mécénat sont en nette diminution, en effet les autres produits passent de 118 569 € en 2021 à 76 209 € ; les dons passent de 54 296 € en 2021 à 23 521 €. Le mécénat s'établit à 27 500 € contre 40 000 € en 2021. AXA Assurance a versé 10 000 € affecté au projet « Bastidon », dont les travaux n'ont pas encore été réalisés en 2022 et donc enregistré en fonds dédiés.

### *3.1.2 Les charges d'exploitation*

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 2 560 570 € pour l'exercice, contre 2 035 681 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 563 527 € au 31/12/2022 contre 451 586 € en 2021. L'augmentation des charges est consécutive à celle de l'activité mais aussi à des charges liées au Rayolet et à la rénovation de l'hôtel de la mer.
- Les impôts et taxes s'établissent à 47 019 € au 31/12/2022 contre 27 812 € en 2021. Cela est dû à une augmentation de la taxe sur les salaires et de la formation professionnelle compte tenu d'une augmentation de la masse salariale.
- Les salaires et traitements ressortent à 1 009 336 € au 31/12/2022 contre 796 883 € en 2021. Cette augmentation s'explique par la fin de la prise en charge du chômage partiel, le versement de la prime de partage de la valeur (prime Macron), la prime spéciale d'activité et la revalorisation conventionnelle. Les charges sociales correspondantes s'élèvent à 290 241 € au 31/12/2022 contre 239 802 € en 2021. Les aides et exonérations COVID demandées en 2021 ont été validées par la MSA en 2022 et enregistrées en diminution des charges sociales pour un montant de 41 133 €. L'effectif moyen reste stable et s'établit à 32 salariés au 31 décembre 2022.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 147 488 € au 31/12/2022 contre 101 887 € en 2021. Une provision pour dépréciation du stock librairie a été constituée à hauteur de 22 378 € en 2022 et concerne pour l'essentiel les livres consacrés au domaine et rentrés en stock avant 2019.

### 3.2 Le résultat financier

Le résultat financier de l'exercice reste stable à -14 086€ contre -15 347 € en 2021.

### 3.33 Le résultat exceptionnel

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 54 680 € au 31/12/2022, contre 45 397 € au 31/12/2021.

Ce résultat exceptionnel enregistre en produits les quotes-parts de subventions des organismes publics reprises au résultat.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un excédent de 146 630 € contre un excédent de 236 051 € au titre de 2021.

## **4. Bilan**

### **4.1 A l'actif :**

- Les valeurs immobilisées brutes s'élèvent à 2 237 670 €, les amortissements et provisions correspondants à 1 394 304 €, soit un montant net de 843 366 € contre un montant net pour l'exercice précédent de 721 968 €. Les investissements de l'exercice se sont élevés à 275 093 € dont les audioguides 71 631 €, la salle introductive 132 566 € et divers aménagements.
- Les stocks ressortent à 123 726 €, avant dépréciation contre 120 366 € pour l'exercice précédent dont 105 014 € pour la librairie. Le stock de plantes de la serre passe de 12 289 € à 9 195 €. Le stock du café des jardiniers passe de 5 159 € à 6 641 €. Une provision pour dépréciation du stock de marchandises pour la librairie a été constituée à hauteur de 22 378 €.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 1 258 419 €, contre 1 078 086 € pour l'exercice précédent. Les produits à recevoir s'élèvent à 232 384 € et sont constitués pour l'essentiel par le solde des subventions d'exploitation et d'investissement à recevoir.

La situation globale de trésorerie est positive à hauteur de 1 004 127 € contre 978 582 € en 2021.

Cet excédent s'explique notamment par le maintien du prêt garanti par l'Etat de 300 000€ que nous commençons à rembourser depuis mai 2022, et des prêts faits auprès de Monsieur Vauray pour un montant de 367 166 €. La trésorerie nette (actif circulant - dettes) s'établit à 268 211€ soit un fonds de roulement nécessaire au financement courant de l'activité du Domaine.

### **4.2 Au passif :**

- Les Fonds propres s'élèvent à 1 047 594 €, contre 806 444 € pour l'exercice antérieur, dont 478 045 € de subventions d'investissements. Les résultats

cumulés de l'Association s'établissent à 422 919 € avant affectation de l'excédent.

- Les fonds dédiés s'élèvent à 63 981 € et représentent les dons affectés à des dépenses désignées par les tiers financeurs ; soit sur des montants qui seront engagés sur des exercices futurs (dont 30 000 € pour le BASTIDON) soit sur des montants engagés mais restant à amortir (26 481€ sur la subvention TOTAL affectée à la salle introductive).
- Les emprunts et dettes ressortent à 1 091 557 € contre 1 071 103 € l'année précédente :
  - Les remboursements d'emprunt se sont élevés à 85 828 € en 2022. Le prêt garanti par l'Etat souscrit à hauteur de 300 000€ est remboursé à compter de mai 2022 sur 4 ans. Le capital dû à moins d'un an sur les emprunts s'élève à 104 136 € et 208 949 € dans les 5 ans.
  - Les dettes fournisseurs s'élèvent à 91 760 € contre 54 279 €.
  - Les autres dettes sont constituées pour l'essentiel par les dettes fiscales et sociales pour un montant de 269 811 €.

**AFFECTATION DE L'EXCEDENT :** Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice de 146 630 € à la consolidation des fonds propres de l'association qui passeront de 422 919 € à 569 549 €.



**ASSOCIATION DU DOMAINE  
DU RAYOL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31 décembre 2022*

---

Société d'Expertise  
Comptable  
et de Commissariat  
aux Comptes

9 rue d'arcole  
13006 Marseille  
Tél : +33(0)4 9113 80 94  
aec@aec.expert



**ASSOCIATION DU DOMAINE  
DU RAYOL**

*Siège Social : Domaine du Rayol – Avenue Jacques Chirac  
83 820 LE RAYOL CANADEL*

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31 décembre 2022*

---





## ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2022

A l'Assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DU DOMAINE DU RAYOL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités » du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## **Responsabilités de la direction**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de son activité et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 6 juillet 2023

**François BARRUS**  
*Commissaire aux Comptes*

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	48 036	48 036	0	0,00	0	0,00
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	76 456	15 570	60 886	2,76		
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	1 209 635	690 052	519 583	23,58	581 233	30,27
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	277 122	256 474	20 649	0,94	25 952	1,35
. Autres immobilisations corporelles	624 726	384 173	240 553	10,92	84 502	4,40
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes					28 586	1,49
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	176		176	0,01	176	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 519		1 519	0,07	1 519	0,08
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 237 670</b>	<b>1 394 304</b>	<b>843 366</b>	<b>38,28</b>	<b>721 968</b>	<b>37,59</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours	123 726	22 378	101 348	4,60	120 366	6,27
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 244		2 244	0,10	19 438	1,01
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	238 130		238 130	10,81	72 132	3,76
Valeurs mobilières de placement	303 799		303 799	13,79	3 784	0,20
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	700 328		700 328	31,79	974 798	50,76
Charges constatées d'avance	13 918		13 918	0,63	7 935	0,41
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 382 146</b>	<b>22 378</b>	<b>1 359 768</b>	<b>61,72</b>	<b>1 198 452</b>	<b>62,41</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 619 816</b>	<b>1 416 682</b>	<b>2 203 133</b>	<b>100,00</b>	<b>1 920 421</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	52 593	2,39	52 593	2,74
. Autres				
Report à nouveau	370 326	16,81	134 275	6,99
Excédent ou déficit de l'exercice	146 630	6,66	236 051	12,29
Situation nette (sous total)	569 549	25,85	422 919	22,02
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	478 045	21,70	383 526	19,97
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 047 594</b>	47,55	<b>806 444</b>	41,99
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	63 981	2,90	42 873	2,23
<b>TOTAL (II)</b>	<b>63 981</b>	2,90	<b>42 873</b>	2,23
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	313 086	14,21	398 914	20,77
Emprunts et dettes financières diverses	367 166	16,67	367 166	19,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 544	4,79	54 279	2,83
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	269 811	12,25	220 669	11,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 950	1,63	30 075	1,57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 091 557</b>	49,55	<b>1 071 103</b>	55,77
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 203 133</b>	100,00	<b>1 920 421</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue 12 mois		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	1 180 920		878 263		302 657		34,46	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	1 193 296		917 667		275 629		30,04	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	179 433		275 020		-95 587		-34,75	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	34 248		52 162		-17 914		-34,33	
Utilisations des fonds dédiés	2 500				2 500		N/S	
Autres produits	76 209		118 569		-42 360		-35,72	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>2 666 606</b>		<b>2 241 682</b>		<b>424 924</b>		18,96	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises	450 347		303 871		146 476		48,20	
Variations stocks	-3 361		52 003		-55 364		-105,45	
Autres achats et charges externes	563 527		451 586		111 941		24,79	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	47 019		27 812		19 207		69,06	
Salaires et traitements	1 009 336		796 883		212 453		26,66	
Charges sociales	290 241		239 802		50 439		21,03	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	147 488		101 887		45 601		44,76	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés	23 608		42 873		-19 265		-44,93	
Autres charges	32 364		18 965		13 399		70,65	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 560 570</b>		<b>2 035 681</b>		<b>524 889</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>106 036</b>		<b>206 000</b>		<b>-99 964</b>		-48,52	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	1 293		540		753		139,44	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 293</b>		<b>540</b>		<b>753</b>		139,44	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	15 379		15 886		-507		-3,18	
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>15 379</b>		<b>15 886</b>		<b>-507</b>		-3,18	
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-14 086</b>		<b>-15 347</b>		<b>1 261</b>		8,22	

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>91 950</b>	<b>190 654</b>	<b>-98 704</b>	-51,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	54 680	45 397	9 283	20,45
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>54 680</b>	<b>45 397</b>	<b>9 283</b>	20,45
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>54 680</b>	<b>45 397</b>	<b>9 283</b>	20,45
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	2 722 579	2 287 619	434 960	19,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 575 949	2 051 568	524 381	25,56
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>146 630</b>	<b>236 051</b>	<b>-89 421</b>	-37,87
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

# ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

## PREAMBULE

L'association a pour objet d'assurer la gestion du Domaine du Rayol, propriété du Conservatoire du Littoral, ayant pour objectif la sauvegarde de l'espace littoral, le respect du site naturel et le maintien de l'équilibre écologique. Pour assurer ses missions les ressources de l'association comprennent des ressources propres découlant de la mise en œuvre de différentes activités (entrées jardins, restaurant, librairie, formations, sentier marin ...) de subventions de collectivités territoriales et de l'État, de cotisations, de dons et mécénats. L'association est administré par un Conseil composé de 15 membres au moins et de 21 membres au plus. Le conseil délègue la gestion à un directeur qui anime une équipe de 32 collaborateurs.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 203 133,22 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 146 630,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration le 07/04/2023.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2022 se caractérise par une fréquentation exceptionnelle qui a permis de retrouver une activité comparable à celle de 2019 et de compenser la fin des aides liées à la pandémie.

Des investissements significatifs ont été réalisés ; la salle introductive et le renouvellement des audioguides notamment.



# ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

#### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Court et associés société d'expertise comptable 69 rue A. Daudet 83240 Cavalaire

## ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

### **Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### **Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes pour le personnel dont le départ est prévu dans les deux ans.

### **Contributions volontaires :**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	52 861	71 631		124 491
Immobilisations corporelles	1 936 607	203 462	28 586	2 111 483
Immobilisations financières	1 695			1 695
<b>TOTAL</b>	<b>1 991 163</b>	<b>275 093</b>	<b>28 586</b>	<b>2 237 670</b>

**Amortissements**

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	52 861	10 745		63 606
<b>TOTAL I</b>	<b>52 861</b>	<b>10 745</b>		<b>63 606</b>
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	628 402	61 650		690 052
Installations techniques, matériel, outillages industriels	245 468	11 005		256 474
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	190 887	30 836		221 723
Matériel de transport	1 917	1 716		3 633
Matériel de bureau et informatique	149 660	9 158		158 817
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>1 216 334</b>	<b>114 365</b>		<b>1 330 699</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>1 269 195</b>	<b>125 109</b>		<b>1 394 304</b>

Les terrains et les bâtiments appartiennent au CONSERVATOIRE DU LITTORAL qui en confie la gestion à l'Association.

Court et associés société d'expertise comptable 69 rue A. Daudet 83240 Cavalaire

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**Etats des stocks**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	120 366	3 361		123 726
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>120 366</b>	<b>3 361</b>		<b>123 726</b>

**Provision pour dépréciation du stock Librairie :**

Une provision a été constituée, à hauteur de 100% du prix d'achat sur les livres dont la date d'acquisition est antérieure à 2019 et à 50% sur les livres consacrés au Domaine acquis le 14/09/2020 ; pour un montant total de 22 378 €.

**Etat des créances et charges constatées d'avance**

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 519		1 519
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances usagers	2 244	2 244	
Autres créances	238 130	238 130	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>13 918</b>	<b>13 918</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>255 812</b>	<b>254 293</b>	<b>1 519</b>

**Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	233 322
<b>TOTAL</b>	<b>233 322</b>

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

*Fonds propres*

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	52 593				52 593
Dont générosité du public					
Report à nouveau	134 275	236 051			370 326
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	236 051		146 630		146 630
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>422 919</b>				<b>569 549</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	383 526		149 200	54 680	478 045
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>806 444</b>				<b>1 047 594</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022**

**Subventions d'investissement**

**Subventions**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
ETAT	TRAVAUX	530 353			530 353
REGION	TRAVAUX	273 867	50 000 (1)		323 867
DEPARTEMENT	TRAVAUX	200 000	95 200 (1)		295 200
COMMUNE	TRAVAUX		4 000 (1)		4 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 004 220</b>			<b>1 153 420</b>

**Reprises**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
ETAT REGION DEPARTEMENT	TRAVAUX	620 694	54 680		675 375
<b>TOTAL</b>		<b>620 694</b>	<b>54 680</b>		<b>675 375</b>

**Dont Subventions d'investissement attribuées non reçues (1)**

**Région**

Salle introductive..... 50 000 €

**Département**

Salle introductive.....25 200 €

Abri Vélo.....30 000 €

Parking Cavallo.....4 000 €

**Commune**

Parking Cavallo ..... 4 000 €

**Fonds dédiés Reçus et restant à utiliser à la clôture de l'exercice : 63 981 €**

**Mécénat**

Total - Projet Salle Introductive .....26 481 €

Axa Assurance .....10 000 €

Court et associés société d'expertise comptable 69 rue A. Daudet 83240 Cavalaire

## ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

### Dons

LuitGard-Kim-Projet Bastidon.....	20 000 €
Botanic.....	2 500 €
Mouvements et paysages.....	5 000 €

### Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	313 086	104 137	208 949	
Dettes financières diverses	367 166		367 166	
Fournisseurs	105 544	105 544		
Dettes fiscales et sociales	269 811	269 811		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	35 950	35 950		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 091 557</b>	<b>515 442</b>	<b>576 115</b>	

### Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	105 544
Dettes fiscales et sociales	269 811
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>375 355</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
2022

*Effectif équivalent temps plein*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	4	
Non cadres	29	
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>0</b>

*Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2570 E.



Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>		1   2		
Adresse de l'entreprise <u>Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud D 83820 LE RAYOL CANADEL</u>		1   2		
Numéro SIRET * <u>3 5 2 2 6 2 6 5 3 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	48 036
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	15 570
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	60 886
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	1 209 635
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	277 122
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	384 173
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	176
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 519
TOTAL (II)		BJ	BK	2 237 670
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	123 726
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	22 378
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 244
	Autres créances (3)	BZ	CA	238 130
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE	303 799
	Disponibilités	CF	CG	700 328
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	13 918
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 382 146
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écart de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	3 619 816
				1 416 682
				2 203 133
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		
		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG	52 593
	Report à nouveau	DH	370 326
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	146 630
	Subventions d'investissement	DJ	478 045
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	1 047 594
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (III)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	63 981
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	63 981
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	313 086
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	367 166
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	105 544
	Dettes fiscales et sociales	DY	269 811
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	35 950
Compte régül.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 091 557	
Ecarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 203 133	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	882 608	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

# ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 152 553	FB	FC	1 152 553	
	Production vendue	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div>                     biens * services *                 </div> </div>	FD	28 368	FE	FF	28 368
			FG	1 193 296	FH	FI	1 193 296
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 374 216	FK	FL	2 374 216
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	179 433
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	34 248
	Autres produits (1) (11)					FQ	76 209
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 664 106
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	450 347
Variation de stock (marchandises)*				FT	(3 361)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	98		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	563 428		
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	47 019		
Salaires et traitements *				FY	1 009 336		
Charges sociales (10)				FZ	290 241		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	125 109
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	22 378
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	23 608		
Autres charges (12)				GE	32 364		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 560 570		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	103 536		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 293	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 293		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	15 379	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	15 379		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(14 086)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	89 450		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS DU DOMAINE DU RAYOL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	54 680	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	54 680	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	54 680	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(2 500)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	2 720 079	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	2 573 449	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	146 630	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	34 248
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text" value="A5"/>	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 124
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="text" value="A6"/>		obligatoires <input type="text" value="A9"/>	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin <input type="text" value="A7"/>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text" value="A8"/>		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
QP Subvention s/reprise resultat				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					54 680	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise										ASS DU DOMAINE DU RAYOL										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations													
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
												3				4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ		D8		D9										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	52 861	KE		KF						71 631				
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		KK		KL											
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		KN		KO											
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP	1 209 635	KQ		KR											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS	271 420	KT		KU							5 703					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	250 070	KW		KX						177 604					
		Matériel de transport *								KY	1 933	KZ		LA						8 975					
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	174 463	LC		LD						11 180					
		Emballages récupérables et divers *								LE	500	LF		LG											
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ										
	Avances et acomptes										LK	28 586	LL		LM										
	TOTAL III										LN	1 936 607	LO		LP						203 462				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M		8T										
		Autres participations								8U		176	8V		8W										
Autres titres immobilisés								1P			1R		1S												
Prêts et autres immobilisations financières								1T		1 519	1U		1V												
TOTAL IV								1Q		1 695	1R		1S												
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G		1 991 163	0H		0J							275 093					
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice											
										par virement de poste à poste				Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence											
										1				2				3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN		CO		DO		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO		LV		LW	124 491	IX				123 299				
CORPORELLES	Terrains								IP			LX		LY		LZ									
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA		MB		MC											
		Sur sol d'autrui				IR				MD		ME		MF											
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS				MG	1 209 635	MH		MI	1 175 962										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT			MJ	277 122	MK		ML	274 824								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU				MM	427 675	MN		MO	426 810										
		Matériel de transport				IV				MP	10 908	MQ		MR	10 908										
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW				MS	185 643	MT		MU	183 906										
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV	500	MW		MX	500										
	Immobilisations corporelles en cours								MY			MZ		NA		NB									
Avances et acomptes								NC		28 586	ND		NE		NF										
TOTAL III								IY		28 586	NG		NH	2 111 483	NI			2 072 910							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ			OÙ		M7		OW									
	Autres participations								IO			OX		OY	176	OZ			161						
	Autres titres immobilisés								II			2B		2C		2D									
	Prêts et autres immobilisations financières								I2			2E	1 519	2F		2G			1 519						
	TOTAL IV								I3			NJ	1 695	NK		2H			1 680						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		28 586	OK		OL	2 237 670	OM			2 197 889							

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

SAGE Experts-comptables janvier 2023

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



## TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Néant  \*

<b>CADRE A</b>	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

### CADRE B

#### DEFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>														
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE 52 861			PF 10 745			PG			PH 63 606		
TOTAL I			RK 52 861			RM 10 745			RN			RO 63 606		
Terrains			PI			PI			PK			PL		
Constructions			PM			PN			PO			PQ		
			PR			PS			PT			PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV 628 402			PW 61 650			PX			PY 690 052		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 245 468			QA 11 005			QB			QC 256 474		
Autres immobilisations			QD 190 887			QE 30 836			QF			QG 221 723		
			QH 1 917			QI 1 716			QJ			QK 3 633		
corporelles			QL 149 660			QM 9 158			QN			QO 158 817		
			QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU 1 216 334			QV 114 365			QW			QX 1 330 699		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN 1 269 195			ØP 125 109			ØQ			ØR 1 394 304		
<b>CADRE B</b>														
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6					
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO				
TOTAL III														
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP	SR			

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Désignation de l'entreprise <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u> Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	22 378	6R	6S	22 378
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	22 378	TZ	UA	22 378	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	22 378	UC	UD	22 378	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	22 378	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							



Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM				
	Prêts (1) (2)	UP	UR				
	Autres immobilisations financières	UT	UV	1 519		1 519	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX		2 244	2 244		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		938	938		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		1 380	1 380	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		235 812	235 812			
Charges constatées d'avance	VS		13 918	13 918			
<b>TOTAUX</b>		VT		255 812	254 293	1 519	
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
<b>CADRE B</b>	<b>ÉTAT DES DETTES</b>	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	313 086	104 137	208 949		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	367 166	367 166				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	105 544	105 544				
Personnel et comptes rattachés	8C	85 701	85 701				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	161 833	161 833				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4	4			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	22 273	22 273			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	35 950	35 950				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
<b>TOTAUX</b>		VY	1 091 557	882 608	208 949		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	85 828	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N clos le 31/12/2022	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	146 630
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						<b>TOTAL I</b>	646 031
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19 %				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
			- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin rural à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	) dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia C) créance dégagee par le report en arrière de déficit dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia B)		YB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>	796 336
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	
				déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	150 305
						XO	150 305

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

ASS DU DOMAINE DU RAYOL

DGFIP 2058 A 2023  
Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
Quote part secteur administration non taxable	400 570
Quote part amortissement non deductible	98 831

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Désignation de l'entreprise <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	693 049
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	693 049
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	150 305
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)			YK	843 353
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT	99 575
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU	

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	134 275	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	236 051			Dividendes	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions	ZE						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	370 326			Report à nouveau	ZF						
										ZG	370 326		
										ZH	370 326		
										<b>TOTAL II</b>			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )					J7				YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance									YT	7 349		
	– Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )					J8				XQ	40 199		
	– Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	68 683		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	4 500		
	– Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )					ES				ST	442 698		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	563 428		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	2 110		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )					ZS				9Z	44 909		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	47 019		
TVA	– Montant de la TVA collectée									YY	142 379		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	75 453		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB	932 913		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	– Numéro de centre agréé *					XP							
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)												
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Néant 

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>		Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

Prix de vente <small>(7)</small>		Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>		Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxables à 19 % (1) <small>(11)</small>
					19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(9)</small>						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(10)</small>		(A)		(B)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <small>(11)</small>				(Ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	------------------------------------	----	---

**A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**  
 (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 <sup>quater</sup> CGI)				
<b>TOTAL 1</b>					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 <sup>quater</sup> du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
(à préciser) au titre de :	N - 8				
N - 9					
<b>TOTAL 2</b>					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**  
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
---	---

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASS DU DOMAINE DU RAYOL Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASS DU DOMAINE DU RAYOL										Néant <input type="checkbox"/> *																
Exercice ouvert le: 01012022					et clos le: 31122022					Données en nombre de mois		1	2													
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>																										
Effectif moyen du personnel * :										YP	32,00															
Dont apprentis										YF																
Dont handicapés										YG	1,00															
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>																										
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	1 283 290															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																
<b>TOTAL 1</b>										OX	1 283 290															
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	4															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																
Subventions d'exploitation reçues										OF	14 648															
Variation positive des stocks										OD	3 361															
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																
<b>TOTAL 2</b>										OM	18 013															
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>																										
Achats										ON	527 930															
Variation négative des stocks										OQ																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	181 353															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	1 926															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																
<b>TOTAL 3</b>										OJ	711 209															
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>																										
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	590 094													
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	590 094															
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	<input checked="" type="checkbox"/>															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX	1 283 290		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	32,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX																
Période de référence					GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation										HR																

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 3 5 2 2 6 2 6 5 3 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS DU DOMAINE DU RAYOL

ADRESSE (voie) Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud

CODE POSTAL 83820 VILLE LE RAYOL CANADEL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance: Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance: Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 3 5 2 2 6 2 6 5 3 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS DU DOMAINE DU RAYOL

ADRESSE (voie) Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud

CODE POSTAL 83820 VILLE LE RAYOL CANADEL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISELiberté  
Égalité  
FraternitéFormulaire à déposer  
en double exemplaireFormulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>				
Désignation de la société:			Adresse du siège social:	
ASS DU DOMAINE DU RAYOL Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud 83220 LE RAYOL CANADEL				
SIRET	3	5	2	2
	6	2	6	5
	3	0	0	0
	1	2		
Mél: adm@domainedurayol.org				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:	

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				

<b>B ACTIVITÉ</b>				
Activités exercées	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves			<input checked="" type="checkbox"/>
Si vous avez changé d'activité, cochez la case				

<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
<b>1. Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	150 305
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
<b>2. Plus-values</b>				
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%		
<b>3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>

<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)				
<input type="checkbox"/>				

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				

<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%				

<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n°2065-SD)				
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre				
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom/Adresse	
			N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom/Adresse	
			N°	

<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé		Sage generation expert		

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:		
COURT ET ASSOCIES 69 Rue Alphonse Daudet Le Turquoise 3 83240 CAVALAIRE-SUR-MER Tél: 0494019220		Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date:	06052023	Lieu: LE RAYOL CANADEL
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Karine HAMEL-CAM		
		Signature :		
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>		prestataire :		

<b>I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>										
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup> payées par la société elle-même			<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres			<b>b</b>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>							<b>c</b>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							<b>d</b>			
							<b>e</b>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>							<b>f</b>			
							<b>g</b>			
							<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>							<b>i</b>			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							<b>j</b>			
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>							<b>Total (a à h)</b>			
<b>J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés;  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	<b>8</b>	
Pierre Louis Gaston VAURY										
427 avenue Saint Hermentaire 10 clos des Aubépines		83300 DRAGUIGNAN								
<b>K DIVERS</b>										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>										
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES			à 0 %	à 15 %	à 19 %		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>			MVLT réalisée au cours de l'exercice							
			MVLT restant à reporter							
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								56	615	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								158		

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL

du

Adresse Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud 83820 LE RAYOL CANADEL

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	HAMEL-CAM Karine Directrice	2 Rue des Greffes 30000
2	BIASOTTO Nicolas Responsable commercial	Residence La petite orangerie Chemin des collières 83240 CAV
3	BARRAL Julien Chargé des ressources humaines	4 Allée des Myosotis 83400
4	ROMERO-ZIOLKOWSKI Christine Chargée de communication	11 Bis allée des palmiers 83400
5	FASQUEL Matthieu Responsable du restaurant "le café des jardiniers"	Lotissement Les Mimosas 83420
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	30 779			30 779				30 779
2	21 417			21 417				21 417
3	18 617			18 617				18 617
4	17 276			17 276				17 276
5	16 907			16 907				16 907
6								
7								
8								
9								
10								
**	104 997			104 997				104 997

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	6 046
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	6 046

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) 10	111 043	- de l'exercice . 2022 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	214 536	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire Karine HAMEL-CAM PRESIDENTE		À LE RAYOL CANADEL, le 06052023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

**I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice**
**A- Règles de droit commun**

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

**II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**
**A- Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

**B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report**

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



2023	<b>Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit</b>	2468
------	---	------

*(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)*

**1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %**

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
<b>Total</b>							

**2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement**

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
<b>Total</b>		